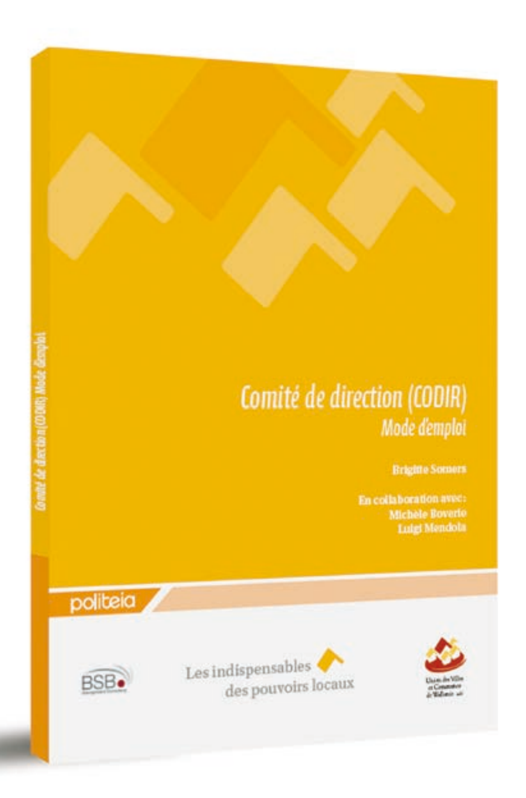
Comité de direction

Sensibilisation et formations



Le Codir, mode d'emploi
Un ouvrage de référence

Ce cycle de formation est l'occasion de vous proposer **l'ouvrage de référence** à l'attention des comités de direction.



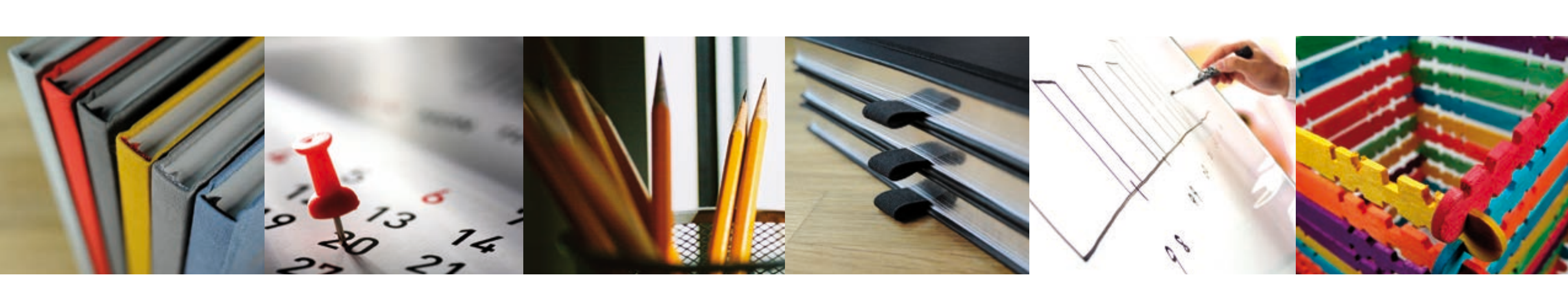
Auteurs

Brigitte Somers, BSB Management Consulting en collaboration avec Michèle Boverie et Luigi Mendola, UVCW

Prix : les membres de l'UVCW pourront acquérir l'ouvrage au prix préférentiel de 12 €.

Comité de direction

Sensibilisation et formations



Le comité de direction...

Pierre angulaire de la réforme des grades légaux

Le décret du 17 avril 2013 de modernisation de la gouvernance locale (mieux connu sous le nom de «réforme des grades légaux») prévoit notamment de doter les municipalités d'un comité de direction, déjà en place dans certaines communes. Ce comité assure un rôle de liaison très important entre les organes politiques et le système administratif et entre les différents services de l'administration. Il veille à l'organisation, au fonctionnement des services communaux et assure la transversalité et la communication entre eux.

C'est dans ce cadre que les présents cycles de formations sont envisagés afin d'outiller au mieux les communes dans la mise en place et/ou le développement des compétences des comités de direction.

L'objectif général est de maximiser l'efficience des comités de direction dans l'exercice de leurs missions et ce notamment en optimisant la mise en place d'un réel projet d'administration, en facilitant l'implémentation d'outils de suivi et de reporting appropriés et en développant une gestion performante et efficace des moyens humains.

Stijn Bredo
Responsable formation

Michèle Boverie
Secrétaire générale adjointe

Trois cycles
Six ateliers de formation
Deux formules

Présentation

L'ensemble des cycles de formations s'adresse aux directeurs généraux, aux directeurs financiers et à l'ensemble des membres des comités de direction communaux. Il sera animé par des experts consultants et des conseillers de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

Cycle 1 - Comité de direction: mode d'emploi

Atelier prérequis à l'ensemble des cycles

Atelier 1 - Mise en place, missions, fonctionnement et gestion du Codir 1 jour

Cycle 2 - Des outils d'aide à la décision pour le Codir

Atelier 2 - Gestion du changement et communication interne 1 jour

Atelier 3 - Focus sur des outils d'aide à la décision 2 x 1/2 jour

Atelier 4 - La gestion par projets au service du Codir 2 jours

Cycle 3 - La gestion des ressources

Atelier 5 - Quelle politique RH au sein de l'administration locale? 1 jour

Atelier 6 - La gestion des ressources financières 1 jour

Deux formules possibles

Le programme de formations est conçu comme un ensemble de modules destinés à vous fournir les outils nécessaires pour faire fonctionner votre nouveau comité de direction ou optimiser celui qui est déjà mis en place dans votre commune.

Deux formules vous sont proposées : un cycle ***intra***, «à la carte», ou un cycle ***inter***, planifié et organisé par l'UVCW.

L'offre de formation vous est proposée selon 2 formules

1 *En intra et "à la carte"...*

Pour vous permettre d'avancer à votre rythme et selon vos possibilités budgétaires, **la formation peut être composée «à la carte»**, chaque atelier pouvant se suivre indépendamment des autres. **Les formations sont alors organisées chez vous, à la demande et à des conditions financières très intéressantes.**

Vous vous chargez de réunir le nombre de participants et nos formateurs se déplacent au sein même de vos infrastructures. La journée de formation revient alors à 1500 €, soit 75 €/personne si vous réunissez 20 personnes, à votre convenance, soit en groupant les membres de votre futur CODIR, soit en groupant les membres des CODIR de plusieurs communes avoisinantes. Afin d'assurer la qualité des échanges, les groupes sont limités à 20 participants.

(Ce prix comprend la participation à la formation et les supports pédagogiques).

2 *En inter...*

Chaque atelier est également planifié par l'UVCW à votre attention. Nous prenons l'ensemble de l'organisation en charge et nous vous proposons une formule de tarification dégressive en fonction du nombre total de journées de formation que vous aurez choisi : **une journée** = 195 €/personne
deux journées = 165 €/personne/jour
trois journées et plus = 150 €/personne/jour

Sur ce second semestre 2013, nous vous proposons de participer au **premier atelier «Mise en place, missions, fonctionnement et gestion du Codir»** au prix exceptionnel de **150 euros** la journée. Cet atelier de sensibilisation est un prérequis à l'ensemble des cycles. La suite du planning vous sera communiquée via le site internet de l'UVCW. Afin d'assurer la qualité des échanges, les groupes sont limités à 20 participants.

(Ces prix comprennent la participation à la formation, les supports pédagogiques, le lunch et les pauses)

ATELIER 1

MISE EN PLACE, MISSIONS, FONCTIONNEMENT ET GESTION DU CODIR — 1 JOUR

Atelier prérequis à l'ensemble des cycles

Programme

Cette première journée a pour objet **la sensibilisation** du directeur général et du directeur financier à l'outil, pierre angulaire de la réforme des grades légaux, qu'est le Codir et dont ils sont les deux membres incontournables (le premier le préside et le second en est membre obligatoire).

Il va de soi que le directeur général peut, s'il le souhaite, se faire accompagner de membres de son comité de direction.

La journée débutera par une mise en perspective de l'outil Codir dans le cadre du décret du 17 avril 2013 (réforme des grades légaux). Quelle est la raison fondamentale de l'introduction de pareil outil dans le Code de la Démocratie locale (CDLD)? Comment le Codir s'articule-t-il avec les autres outils mis en place par la réforme (contrats d'objectifs, organigramme, ...)?

Les aspects opérationnels liés à sa structuration et à son fonctionnement seront abordés dans la foulée, avec pour chaque thématique, le rappel des contraintes issues du cadre légal, la marge de manœuvre dont l'administration dispose et un maximum de « trucs et astuces » pour un fonctionnement optimal : comment structurer le Codir? Quelles sont les marges de manoeuvre? Quelles sont ses missions, sa composition, ses responsabilités, son rôle vis-à-vis du collège, ses interactions avec les services et avec d'éventuelles autres parties prenantes, sa fréquence, le rôle des participants, sa préparation, le consensus à y faire naître, les informations à partagre et leur structuration, son suivi, l'animation, le niveau de formalisme, le reporting...



Intervenants

Brigitte Somers, BSB Management Consulting

Michèle Boverie, UVCW

Dates et lieu

Le 7 ou le 14 octobre 2013
La formation est organisée de 8h30 à 16h30
UCM Wierde
Chaussée de Marche 637
5100 Namur (Wierde)

AFIN D'ASSURER LA QUALITÉ DES ÉCHANGES, LES GROUPES SONT LIMITÉS À **20 PARTICIPANTS**

ATELIER 2

GESTION DU CHANGEMENT ET COMMUNICATION INTERNE **1 JOUR**

Programme

La deuxième journée sera consacrée à la gestion du **changement** et à un focus sur la **communication interne**. En effet, la mise en place d'un nouveau mode de gestion peut représenter un plus ou moins grand **changement** dans certaines administrations … et qui dit changement, dit souvent, freins, craintes, voire même résistances. Il est donc essentiel de bien s'y préparer et de mettre en place des actions qui favorisent au maximum l'adhésion des parties prenantes qui seront concernées et/ou impliquées.

Quels sont les écueils potentiels et comment les anticiper? Quelles actions mener pour favoriser l'adhésion à ce (nouveau) mode de gestion? Sur quels leviers agir pour faciliter le changement? En quoi une bonne communication peut-elle aider?

Au sein de la commune, le Codir connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. De ce point de vue, la **communication** représente à la fois une mission à mener et un outil à employer.

La communication se distingue toutefois d'autres outils de gestion par une particularité à ne pas négliger : science dite inexacte qui place l'être humain au cœur de ses préoccupations, ses objectifs et ses résultats ne se mesurent donc pas facilement et son impact dans le temps peut connaître des variations. En interne, la communication se construit sur un système organisé. Bien prise en charge, la communication interne a de nombreuses vertus dont il serait dommage de se passer. Vis-à-vis du personnel, elle a un impact évident en termes de transparence, de renforcement de la confiance réciproque, donc de motivation, d'adhésion et de mobilisation autour de projets. Vis-à-vis de l'extérieur, la communication interne bien pratiquée sert de levier et exerce un effet démultiplicateur, en transformant chaque membre du personnel en potentiel ambassadeur porteur d'un message positif autour d'un projet auquel il ou elle adhère.



Intervenants

Brigitte Somers, BSB Management Consulting (gestion du changement)

Véronique Joassart, Vectis Consult et Michel L'Hoost, UVCW (communication)



Date et lieu

Premier semestre 2014

Le calendrier suivra

AFIN D'ASSURER LA QUALITÉ DES ÉCHANGES, LES GROUPES SONT LIMITÉS À **20 PARTICIPANTS**

ATELIER 3

Focus sur des outils d'aide à la décision

2x1/2 jour

Programme

Le fonctionnement d'un Codir au sein de l'administration communale repose essentiellement sur sa capacité à assurer un management « proactif » par le développement d'outils d'aide à la décision à destination de l'ensemble du personnel d'une part et des mandataires d'autre part.

Ces outils (essentiellement les tableaux de bord) doivent permettre d'évaluer notamment le niveau d'atteinte des objectifs et ainsi le degré d'efficacité (résultats/objectifs) des politiques publiques menées.

Ce troisième module de formation doit vous permettre de clarifier les modalités de relation entre un collège et le Codir. Il doit aussi fournir au Codir les outils en rapport avec les exigences de la réforme et notamment : le reporting en temps réel, l'évaluation des politiques publiques locales, l'analyse de l'efficacité et de l'efficience de la gestion.

L'approche de ce concept se fait en deux temps à savoir : dans un premier temps, sensibilisation à la philosophie de la réforme des grades légaux avec un focus sur la traduction du programme de politique général en contrat d'objectifs (contrat d'administration) et présentation de la technique de construction des tableaux de bord, et dans un second temps présentation et analyse d'une batterie de tableaux de bord adaptés aux différents niveaux de pouvoir.





Intervenant

Michel Cornélis, Vice-président de l'INEMAP, Vice-président de la SPGE et Secrétaire communal honoraire



Date et lieu

Premier semestre 2014

Le calendrier suivra

Afin d'assurer la qualité des échanges, les groupes sont limités à **20 participants**

ATELIER 4

La gestion par projets au service du Codir — 2 jours

Programme

Les services publics évoluent aujourd'hui dans un environnement en pleine mutation qui impose d'optimiser l'affectation des moyens et de renforcer la gouvernance. Les modes de gestion doivent aujourd'hui être ajustés afin de mieux répondre à ces nouveaux enjeux : on passe notamment d'une gestion au jour le jour à une gestion long terme et priorisée et d'une gestion verticale cloisonnée à une gestion transversale concertée. C'est là que la gestion par projets prend place, un véritable outil au service du comité de direction.

L'objectif de ces deux journées est de démystifier et sensibiliser, tout en rendant de grands principes mais aussi des « trucs et astuces » applicables dès le lendemain de la formation.
Le contenu se veut pragmatique, mettant en évidence les éléments clés essentiels qui, s'ils ne sont pris en compte ou mis en place, augmentent considérablement les risques de difficultés ou de mauvais aboutissement d'un projet. Ce module vous aidera à appréhender la gestion par projets, à en structurer le pilotage, à identifier les personnes à impliquer.

Cette formation vous permettra également de structurer les grandes étapes de votre projet, d'élaborer un plan d'actions, d'analyser les risques de mise en oeuvre de votre projet, d'en contrôler l'avancement, de mettre en place le reporting, de gérer le changement et de communiquer.









Premier semestre 2014

Le calendrier suivra

Afin d'assurer la qualité des échanges, les groupes sont limités à **20 participants**

ATELIER 5 et ATELIER 6

L'allocation des ressources constitue un des points centraux pour garantir la réalisation de vos projets. Comment privilégier une gestion à long terme et prioriser vos actions? C'est ce que nous vous proposons d'aborder dans le cadre de ce troisième cycle consacré à la gestion des RH et financières.



Quelle politique RH au sein de l'administration locale? — 1 jour

Intervenants

Gilles Custers, Directeur général à Pont-à-Celles, Fernand Flabat, Directeur général à Jodoigne et Jean-Marie Van Bol, Directeur général à Namur

La gestion des ressources financières — 1 jour

Intervenants

Michel Cornélis, Directeur financier à La Hulpe et Michel Tefnin, BDO



Date et lieu

Premier semestre 2014

Le calendrier suivra

Inscriptions

Pour visualiser le programme complet et vous inscrire,

rendez-vous sur notre site internet à l'adresse

http://uvcw.be/formations/ateliers

Contactez le Service formation de l'UVCW

Trang Phan:
Tél.: 081 24 06 39 | Fax: 081 24 06 93
Site internet: www.uvcw.be
E-mail: formation@uvcw.be



Le Service formation

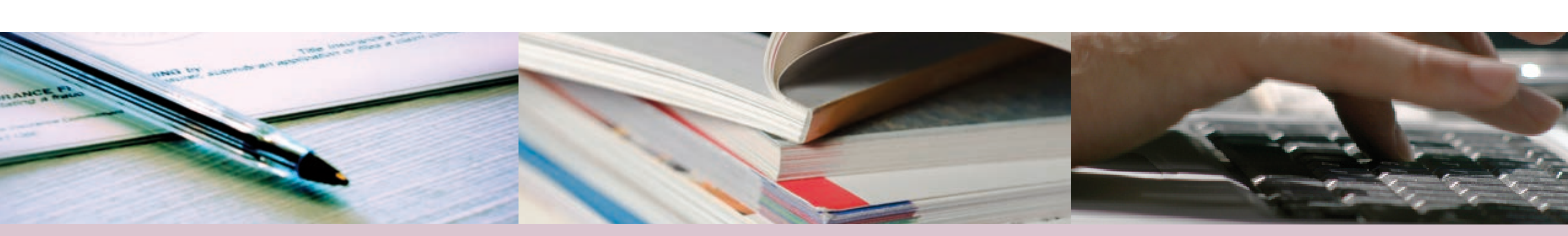
Le Service formation de l'Union des Villes et Communes de Wallonie
dispose d'une offre de formation diversifiée
Pour découvrir l'ensemble de notre catalogue de formation,
rendez-vous à l'adresse:

www.uvcw.be/formations/ateliers

Toutes nos formations peuvent être organisées
au sein même de votre organisation

Contactez-nous !

Tél: 081/24.06.39 - Fax: 081/24.06.93
Email: formation@uvcw.be



En partenariat avec

